

Compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2008 à Paris

entre les représentants des associations d'enseignants de Médecine et de Pharmacie des disciplines Physique et Biophysique

ABIOPM – Collège Biophysique-Médecine Nucléaire

Présents à la réunion

Collège Biophysique- Médecine nucléaire : Alain Prigent (Paris) - Ilana Idy-Peretti (Paris)
- Laurence Bordenave (Bordeaux) – Xavier Marchandise (Lille) - Jacques Darcourt (Nice)

ABIOPM : Mariette Mercier (Besançon) - Michel Manfait (Reims) - Yves Mély (Strasbourg)

Excusés :

Collège Biophysique- Médecine nucléaire : François Brunotte (Dijon)
ABIOPM : Gaston Vermeersch (Lille)

Synthèse des discussions

La discussion des différents points de l'ordre du jour a été très constructive.

Les enseignants présents à cette réunion sont consensuels sur les points suivants :

- 1- Les enseignants de physique et biophysique sont impliqués essentiellement dans l'UE3 (). Leur participation dans les UE 1 et 2 est minime et n'a donc pas été discutée au cours de la réunion.
- 2- Le contenu de l'UE 3 recouvre l'ensemble des connaissances communes aux cursus des études médicales et pharmaceutiques et concerne presque exclusivement les enseignants de physique et biophysique.
- 3- La répartition des enseignements doit être organisée en associant les enseignants de médecine et de pharmacie avec une contribution des enseignants scientifiques qui sera fonction de l'organisation de chaque université.
- 4- Il est souhaitable pour coordonner l'UE3 de constituer un petit groupe associant médecins et pharmaciens pour chaque université ainsi qu'un conseil pédagogique regroupant les principaux enseignants de l'UE3.

- 5- Il est indispensable de maintenir des enseignements dirigés (ED) malgré le grand nombre d'étudiants pour les différentes applications. Le nombre de séances d'ED et le nombre d'étudiants par groupe dépendra des possibilités de chaque université, cependant un nombre minimum de 6 à 10 ED pour les enseignements du premier semestre (UE3-A) est nécessaire. Le tutorat pourra compléter cet enseignement par ED.
- 6- Si un cours magistral devait être répété (sur le même site ou sur des sites différents), il devrait être assuré par le même enseignant. La visio-conférence pourra être utile dans ce domaine.
- 7- Pour les coefficients il est préconisé que le coefficient attribué à l'UE3 soit le même pour les concours de Médecine et Pharmacie. De même, les coefficients des UE du premier semestre (S1) sont difficilement pondérable en fonction des parcours puisque ce (S1) a pour but de sélectionner ceux qui seront autorisés à poursuivre au second semestre (S2) quelque soit la filière.
- 8- Les textes actuels prévoient qu'un ECTS correspond à un volume horaire présentiel (CM ou ED) de 8 à 12H. Les informations dont on dispose montrent que la plupart des universités, qui se sont déjà réunies pour la mise en place du L1-Santé, s'orientent vers un volume horaire de 8 à 10h par ECTS, pour que la charge globale par étudiants ne dépasse pas 500 à 550 heures annuelles.
- 9- La répartition en volume horaire des différents items de l'UE3 a été discutée sans aboutir à une proposition généralisable. La répartition devra se faire au niveau local.
- 10- Les aspects administratifs ont été évoqués (regroupent des facultés de médecine, pharmacie, dentaire et maïeutique, organisation et lieu d'inscription des étudiants, organisation des enseignements sur un ou plusieurs sites, utilisation de la visioconférence). Cette question n'est pas encore résolue, des discussions sont en cours (administration des facultés, rectorat).

Pr. M. MERCIER

Pr. A. PRIGENT